

# ALLERGO'SENSIBLE

Charte d'utilisation

Juin 2026

# SOMMAIRE

## 01.

### INTRODUCTION

Présentation

## 02.

### IDENTITÉ DE MARQUE

Logo - Versions Principales & macarons  
Logo - Premium & macarons  
Couleurs principales &  
secondaires obligatoires  
Vignettes

## 03.

### UTILISATION GLOBALE

Zone de protection et taille minimale  
Utilisations autorisées  
Utilisations interdites  
Mention textuelle

## 04.

### ANNEXES

Fichiers et formats  
Non-respect de la charte  
Contact

# 1. INTRODUCTION

La présente charte définit les règles d'utilisation de la marque, des logos et des éléments visuels du label Allergo'sensible® par les établissements labellisés. Elle vise à garantir la cohérence de l'identité visuelle du Label et à protéger la marque déposée.

Le respect de la présente charte est une obligation contractuelle pour tout établissement labellisé, conformément au contrat de labellisation.

# 2. IDENTITÉ DE MARQUE

Logo - Versions Principales & macarons

ALLERGØ'SENSIBLE

ALLERGØ'SENSIBLE

ALLERGØ'SENSIBLE

ALLERGØ'SENSIBLE



# 2. IDENTITÉ DE MARQUE

Logo - Premium & macarons

ALLERGØ'SENSIBLE

ALLERGØ'SENSIBLE

ALLERGØ'SENSIBLE

ALLERGØ'SENSIBLE



# 2. IDENTITÉ DE MARQUE

Couleurs principales & secondaires obligatoires

<p>Vert principal</p> <p>HEX : #00392A RVB : 0,57,42 CMJN : 93,47,78,62</p>	<p>Crème</p> <p>HEX : #F9BEE RVB : 249,251,238 CMJN : 3,0,9,0</p>	<p>Lait</p> <p>HEX : #FFFFFF7 RVB : 255,255,247 CMJN : 0,0,4,0</p>	<p>Vert secondaire</p> <p>HEX : #00A433 RVB : 0,164,51 CMJN : 81,1,100,0</p>
---	---	--	--

Les couleurs du Label doivent être respectées dans toute reproduction.

# 3. UTILISATION GLOBALE

Zone de protection et taille minimale

Zone de protection



Taille minimale



Une zone de protection doit être respectée autour du logo afin de garantir sa lisibilité. Aucun texte, image ou autre élément graphique ne doit empiéter sur cette zone.

La taille minimale de reproduction du logo est de :

- 20 mm de largeur pour l'impression.
- 80 pixels de largeur pour l'affichage écran.

# 3. UTILISATION GLOBALE

Utilisations autorisées

Les établissements labellisés sont autorisés à utiliser le logo Allergo'sensible dans les contextes suivants :

- Affichage en vitrine ou à l'entrée de l'établissement (macaron annuel fourni par le Label).
- Site internet de l'établissement, dans une section dédiée aux labels ou certifications.
- Réseaux sociaux de l'établissement, pour mentionner l'adhésion au Label.
- Carte, menu ou supports d'information destinés aux clients.
- Supports de communication imprimés (flyers, affiches) de l'établissement.

Dans tous les cas, le logo doit être utilisé tel que fourni, sans aucune modification.

# 3. UTILISATION GLOBALE

Utilisations interdites

Changer la couleur



Contour uniquement



Modifier le logotype



Étirer



Ajouter un symbole ou autre



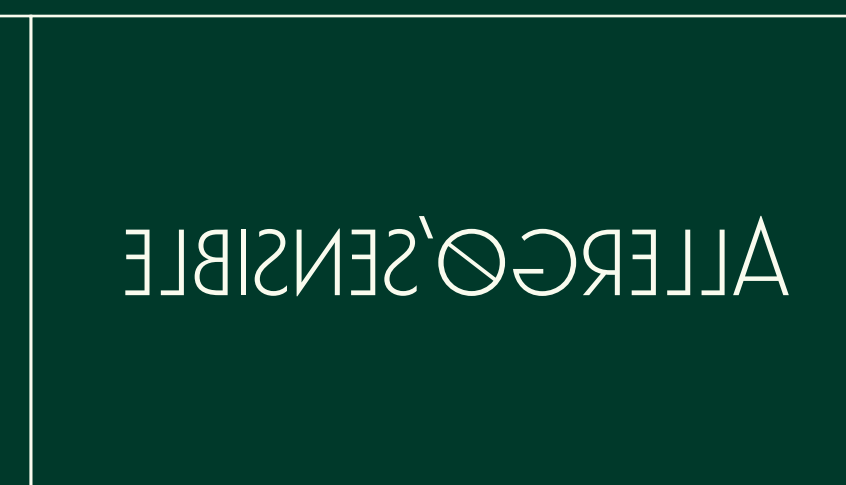
Changer le sens du / du O



Incliner le logotype



Inverser



\*Liste non exhaustive

# 3. UTILISATION GLOBALE

## Mentions textuelles

Lorsque le nom du Label est mentionné dans un texte, les règles suivantes s'appliquent :

- Graphie officielle : Allergo'sensible (avec l'apostrophe typographique et le « s » minuscule).
- Symbole ® : le symbole de marque déposée (®) doit apparaître au moins une fois dans tout document écrit, lors de la première occurrence du nom.
- Ne pas écrire « Allergo sensible », « Allergo Sensible », « ALLERGOSENSIBLE » ou toute autre variante.

# 4. ANNEXES

Fichiers et formats

Les fichiers du logo sont fournis par le Label dans les formats suivants :

Format	Usage	Versions
SVG	Web, impression haute qualité	Toutes, disponibles uniquement à la demande
PNG	Web, réseaux sociaux, documents	Fond transparent, 1000px min.
JPG	Impression, e-mails	Fond blanc

Les fichiers sont téléchargeables depuis l'espace de gestion de l'établissement sur la plateforme [allergo-sensible.fr](http://allergo-sensible.fr). Seuls les fichiers fournis par le Label doivent être utilisés.

# 4. ANNEXES

Non-respect de la charte

Tout manquement aux règles définies dans la présente charte constitue un manquement au contrat de labellisation et au cahier des charges. Il peut entraîner les mesures prévues à l'article 7 du contrat de labellisation (mise en demeure, suspension, exclusion).

En cas d'utilisation abusive de la marque ou des logos après la fin du contrat (résiliation, suspension ou exclusion), Aloner SAS se réserve le droit d'engager toute procédure judiciaire aux fins de faire cesser l'atteinte à sa marque et d'obtenir réparation du préjudice subi.

# 4. ANNEXES

Contact

Pour toute question relative à l'utilisation des logos ou pour obtenir les fichiers dans un format spécifique, contactez le Label à l'adresse : [contact@allergo-sensible.fr](mailto:contact@allergo-sensible.fr).

# 2. IDENTITÉ DE MARQUE

## Vignettes

Les vignettes représentant les 14 allergènes majeurs sont la propriété exclusive d'Allergo'sensible et leur usage est strictement réservé aux adhérents du Label.

Leur utilisation est soumise aux mêmes conditions que celles applicables au logo, telles que définies lors de la signature du contrat. Toute suppression, dissimulation ou altération de la mention « Allergo'sensible » figurant sur ces vignettes est formellement interdite et peut entraîner la suspension voire l'exclusion du Label.

